

# LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

## LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)  
Conseil ISSN 2492-9727 n°99 – ZFSP – 24 juillet 2018 – France POULAIN

### Fleury la Forêt > Château

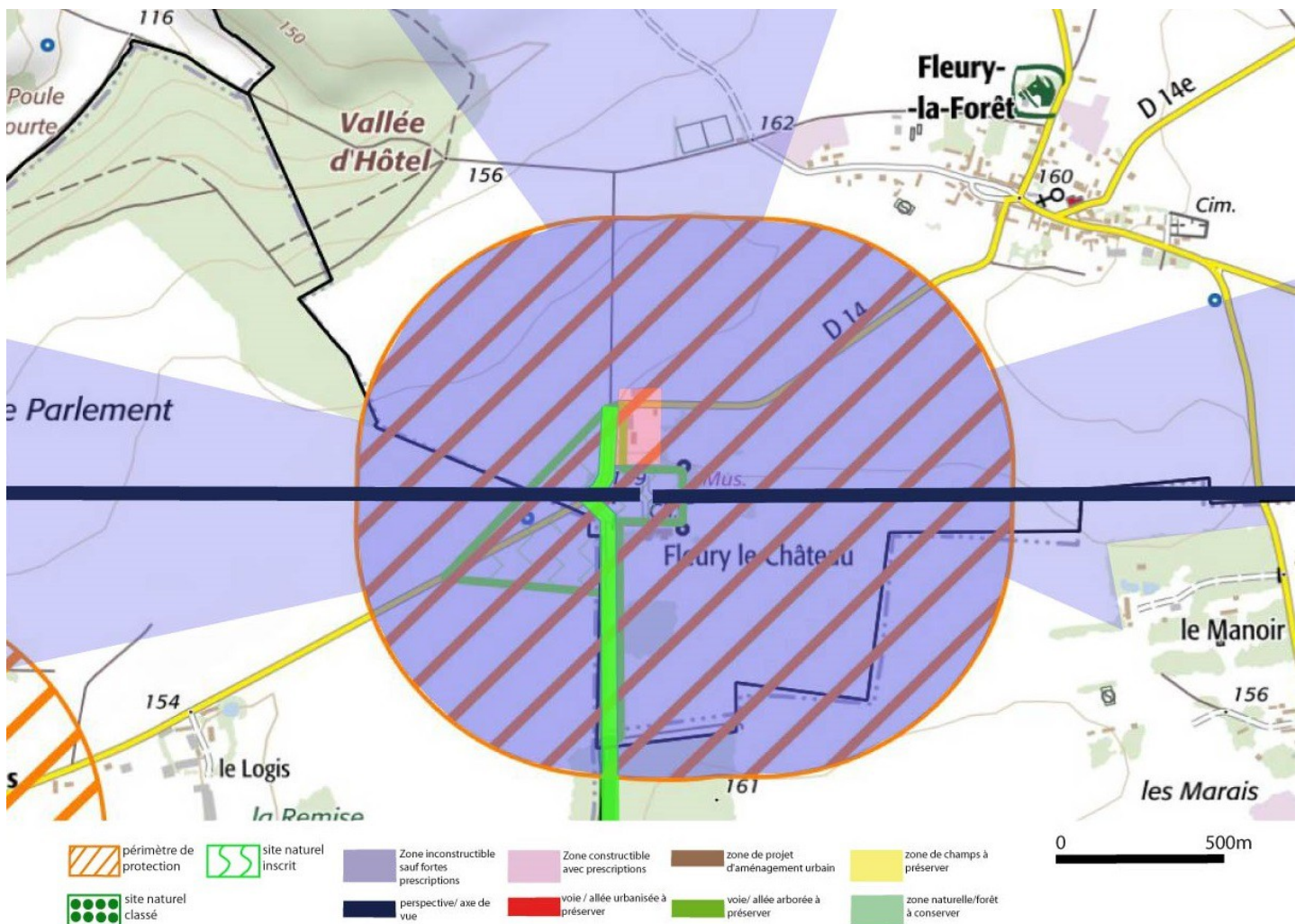
Les abords du château sont également en site inscrit depuis le 3 novembre 1942. Cette protection porte sur la cour plantée au-devant du château, sur l'allée arborée contiguë et sur plusieurs terrains à l'Ouest du domaine, de part et d'autre de la RD14.

L'église voisine de Beauficel en Lyons est inscrite depuis le 19 mars 1940. Son périmètre de protection croise le cône de vue vers l'Ouest.

Les bâtiments et le mur entourant la cour au-devant du château ont été inscrits monuments historiques le 19 septembre 1991. Le château, son parc et le mur de clôture à l'Ouest de la cour ont été classés le 15 mars 1993. En parallèle, les intérieurs du château ont été inscrits.

Le château a été édifié à la fin du XVI<sup>e</sup> – début du XVII<sup>e</sup> siècle sous la forme d'un logis rectangulaire auquel ont été ajoutés quatre pavillons d'angle. Le château connaît d'importantes restaurations suite à un incendie survenu en 1643. La construction des deux ailes latérales à combles brisées peut être attribuée à Jacques Dauger, Maréchal de Camp, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Entre les années 1750 et 1770, Louis-Alexandre Dauger, lieutenant général des Armées du Roi, fait agrandir les dépendances. En parallèle, l'ancien château est remanié avec l'agrandissement des baies, l'ajout de lucarnes dans les combles et la modification des appartements selon le goût de l'époque. Après la Révolution, le château est réparé par le Comte d'Auteuil puis les façades du logis connaissent quelques transformations au XIX<sup>e</sup> siècle. Les propriétaires se succèdent jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Le château a bénéficié de récentes restaurations et accueille actuellement un musée des « Poupées Anciennes » et des chambres d'hôtes.

Le château dispose d'une magnifique perspective traversante orientée Est-Ouest et donnant des vues lointaines sur les plaines cultivées alentours. Les cônes de vues concernent aussi les villages voisins (Fleury, Beauficel, etc.). La qualité de cet environnement rural est à préserver.



Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écran du monument (voir au verso de la fiche).



Le château vu de la grille d'honneur



La façade ouest du château (vue proche)



La façade est (vue proche)



Les dépendances en bordure la cour plantée



Le colombier circulaire et un pavillon



Un détail de façade du logis : briques, enduit

Pour la zone

en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m<sup>2</sup>. Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre, en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Pour le reste du périmètre de 500m

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m<sup>2</sup>, avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). \*Voir les autres fiches.



L'église de Fleury la Forêt



Une maison en briques de Fleury



Une vue du village voisin de Beauficel